

*Les Bibliothèques dans l'Université*, sous la direction de Daniel Renoult, avec la collaboration de Nicole Bellier [et autres. Paris] : Éditions du Cercle de la Librairie, [1994]. 358 p. (Collection Bibliothèques)

Jean-Rémi Brault

Volume 41, numéro 3, juillet-septembre 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033245ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033245ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brault, J.-R. (1995). Compte rendu de [*Les Bibliothèques dans l'Université*, sous la direction de Daniel Renoult, avec la collaboration de Nicole Bellier [et autres. Paris] : Éditions du Cercle de la Librairie, [1994]. 358 p. (Collection Bibliothèques)]. *Documentation et bibliothèques*, 41(3), 192-193. <https://doi.org/10.7202/1033245ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é  
erudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

(carte à mémoire, carte à microcircuit, carte à puce, carte à microprocesseur), les regroupant par catégories et en expliquant clairement les nuances. On explique l'évolution des trois générations des cartes de plastique: la première ne comportait que de l'information accessible visuellement, la deuxième avait aussi une bande magnétique et la troisième intègre des microcircuits électroniques. Il n'y a aucun doute que ces caractéristiques aussi évolueront, mais l'ouvrage contient un historique qui restera utile.

Ce livre brille par la clarté de ses explications. Tous les aspects techniques et juridiques importants sont traités dans une langue facilement accessible aux profanes. On s'étonne de la précision dans les détails et du nombre d'aspects auxquels il faut penser. Par exemple, dans la discussion sur les normes internationales relatives au matériel, on fait état de l'épaisseur de la carte, de la puce, de la résistance mécanique et de la résistance aux rayons ultraviolets, aux rayons X et à l'électricité statique. On présente la vie entière d'une carte, de sa conception jusqu'à sa disparition. Tout cela aide le lecteur à bien comprendre la complexité de la technologie, le nombre d'intervenants à chaque étape et à tous les niveaux. Le lecteur constate que ce n'est pas sans raison que l'ouvrage traite de façon si exhaustive l'aspect juridique de cette technologie. On comprend aussi pourquoi l'implantation généralisée de la carte au Québec doit passer par beaucoup de projets pilotes, d'essais, d'études, de lois.

Le texte est accompagné d'un schéma apparaissant au début du deuxième chapitre (à la page 50) et repris seize fois à travers l'ouvrage pour situer chaque élément du sujet dans le schéma global mais la formule est un peu curieuse par sa redondance. Ce n'est qu'après quelques laborieuses comparaisons qu'on découvre qu'il s'agit toujours du même schéma; le but étant d'éviter au lecteur de revenir constamment au schéma original pour se situer. Cette intention aurait été mieux servie si elle avait été annoncée et si les informations contenues dans ce schéma avaient été présentées à la verticale pour ne pas obliger le lecteur à tourner le livre de 90° pour le consulter.

Par ailleurs, une petite erreur s'est glissée à la page 20 où on donne l'épaisseur normalisée de la carte comme étant 760 mm à 10 % près. C'est presque un mètre. L'utilisateur aurait vraiment beaucoup de difficulté à la mettre dans son portefeuille. Sans doute on voulait dire 760 *millionièmes* de mètre, soit un peu moins qu'un millimètre, qu'il fallait exprimer ainsi: 760  $\mu\text{m}$ , comme on le fait quelques paragraphes plus tard en traitant de l'épaisseur des circuits intégrés (640  $\mu\text{m}$ ). Je ne voudrais pas trop insister sur ces petits accrocs dans l'ouvrage, lequel est rédigé avec beaucoup de soin couvrant la matière de façon exhaustive tout en réussissant à l'expliquer aux profanes.

Dans le chapitre sur le support matériel, l'ouvrage fait état d'une utilisation potentielle de la carte à mémoire dans le milieu des bibliothèques. On note que la carte a la capacité d'être multifonctionnelle, de «*consigner, communiquer et traiter des informations appartenant à des régimes différents. Ainsi, par exemple, une carte d'emprunt aux bibliothèques qui serait en même temps une carte de paiement pour photocopieuses: cette carte de paiement pourrait être à la fois une carte de crédit et une carte de débit*». On pourrait facilement extrapoler et proposer l'ajout de l'acquittement des frais de prêts entre bibliothèques, de droits d'auteur sur certains documents, du prêt automatique, de la compilation de statistiques, de la réservation d'un livre, et pourquoi pas du coût d'un repas à la cafétéria d'une grande bibliothèque publique.

Cet ouvrage démontre l'immense complexité du monde technologique auquel appartient la carte à mémoire, lequel est complexifié par les enjeux juridiques, financiers et sociaux et par la nécessité de normaliser tous les périphériques. Vu l'utilisation potentielle universelle de cette technologie, il faut absolument voir à la normalisation de tous les aspects et ce, à l'échelle mondiale.

On imagine facilement que plusieurs intervenants y trouveront leur compte. Nous qui nous occupons de la gestion de l'information pouvons bien nous compter parmi ces intervenants en initiant des projets qui démontreront les avantages que pourrait procurer l'utilisation de cette technologie dans notre milieu. *La carte à mémoire:*

*ses aspects juridiques et technologiques* est un bon point de départ pour commencer nos recherches.

### James Turner

Professeur adjoint, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Université de Montréal

---

*Les Bibliothèques dans l'Université, sous la direction de Daniel Renoult, avec la collaboration de Nicole Bellier [et autres. Paris]: Éditions du Cercle de la Librairie, [1994]. 358p. (Collection Bibliothèques)*

---

C'est dans cette très belle collection *Bibliothèques* que les collaborateurs de Daniel Renoult publient cette monographie sur l'état des bibliothèques dans les universités françaises. Le responsable de cet ouvrage est responsable de la mission centrale de coordination et de planification à la Bibliothèque nationale de France. Six de ses collaborateurs sont rattachés à la Direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques, au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Tous ces auteurs sont «*des bibliothécaires de métier pour lesquels la bibliothèque correspond à des expériences vécues en tant que lecteurs, en tant que professionnels, et qui sont porteurs de schèmes et de modèles*».

L'organisation de ces textes est très cartésienne. Après un bref historique de l'intégration des bibliothèques dans les universités, qui rappelle comment ces institutions documentaires sont passées de la presque non-existence au moment de la Révolution à la situation actuelle marquée par le dynamisme et le développement rapide, les auteurs décrivent le processus de fonctionnement et des universités et des bibliothèques universitaires. Ces pages sont fort intéressantes, et particulièrement nécessaires, voire éclairantes, pour le lecteur étranger, peu familier avec l'organisation des études ou avec l'organisation des institutions, en France. D'autant plus que les études, et les institutions dans lesquelles elles se poursuivent, ont subi de fréquentes modifications au cours des décennies passées.

Quant au chapitre qui décrit les bibliothèques universitaires actuelles, il est essentiellement informatif. Et c'est bien qu'il en soit ainsi. Le lecteur apprécie cette masse de statistiques concernant les quatre-vingt-quatre bibliothèques et services de documentation dans les universités françaises. Ces descriptions sont accompagnées d'une soixantaine de cartes qui permettent de visualiser rapidement la signification de certaines situations.

Les trois autres parties du volume décrivent successivement les publics, c'est-à-dire la communauté universitaire et le public non universitaire, l'organisation et les méthodes de gestion des bibliothèques universitaires incluant l'étude des bâtiments et les processus d'informatisation, et enfin, une importante partie sur le fonctionnement en réseau. Et l'ouvrage se termine par des intéressants «regards comparatifs sur l'Europe», c'est-à-dire sur les bibliothèques universitaires allemandes, sur celles du Royaume-Uni et sur celles des Pays-Bas.

À tous égards, cet ouvrage est excellent. Pourtant, en refermant le volume au terme d'une lecture passionnante, le lecteur ressent une impression qu'il a lu le canevas de ces ouvrages qui pourraient décortiquer en profondeur chacun des sujets qui ont été abordés. La plupart des thèmes pourraient faire l'objet d'une monographie complète. On pense aux méthodes de gestion de ces institutions, à l'administration des personnels, à l'informatisation. On pense surtout au fonctionnement en réseau, sujet capital s'il en est. Ce thème du réseau est fort bien esquissé, mais il nous apparaît qu'il faut absolument l'approfondir. Il constitue une avenue qui, à notre avis, n'a pas encore été exploitée assez profondément.

Cependant, déjà, certains sujets ont été traités de façon plus exhaustive que dans ce volume. On pense aux problèmes de construction des bibliothèques universitaires qui ont été fort bien étudiés par les mêmes auteurs, Françoise Bisbrouck et Daniel Renoult, dans un très beau volume intitulé *Construire une bibliothèque universitaire: de la conception à la réalisation*, publié chez le même éditeur. On pense aux statistiques qui sont maintenant accessibles, grâce à l'*Annuaire*

*des bibliothèques universitaires*, publié par La Documentation française.

Comment aussi ne pas s'interroger sur la pertinence de ces «regards comparatifs», qui constituent la sixième et dernière partie du volume? Pourquoi n'avoir retenu que les bibliothèques universitaires d'Allemagne, du Royaume-Uni et des Pays-Bas? Serait-ce que celles des pays scandinaves ne sont pas assez évoluées pour mériter d'être comparées avec celles de la France? Et que dire des bibliothèques universitaires des pays du bassin méditerranéen, de l'Italie, du Portugal, de l'Espagne? Un ouvrage de «bibliothéconomie comparée», qui étudiera l'ensemble des bibliothèques universitaires européennes ne manquerait sûrement pas d'intérêt.

Ces remarques n'infirmen rien la qualité de ce volume. Comment ne pas souhaiter que nos bibliothèques universitaires québécoises fassent un jour l'objet d'une telle monographie. Bien loin de verser dans le nombrilisme, cet exercice s'inscrit dans un processus de prise de conscience, de développement constant.

### Jean-Rémi Brault

---

*Latouche, Daniel. Politique et société au Québec; guide bibliographique, avec la collaboration de Guy Falardeau et Michel Lévesque. Montréal: Boréal, 1993. xvi, 432 (9) p.*

---

La liste bibliographique établie par le professeur et publiciste Daniel Latouche arrive à point nommé. Les publications similaires publiées par le passé et sur lesquelles les étudiants, chercheurs et bibliothécaires se sont appuyés au cours des dernières décennies vieillissaient et étaient de plus en plus déphasées. La production des dernières années était totalement négligée et passée sous silence. Le volume de Robert Boily (*Québec 1940-1969; bibliographie...*) fut publié en 1971, un an après celui des professeurs René Durocher et Paul-André Linteau (*Histoire du Québec; bibliographie sélective, 1867-1970*). Un autre volume, qui a encore sa place dans les sections bibliographiques des bibliothèques

, est encore plus âgé: celui de Philippe Garrigue (*Bibliographie du Québec, 1955-1965*), à l'époque professeur de sociologie à l'Université de Montréal. Ces trois dernières bibliographies sélectives et rétrospectives rédigées à des époques différentes resteront encore utiles même en présence du volume de Daniel Latouche, de celui des professeurs Gérard Bernier et Robert Boily publié au cours des dernières années de la décennie 1980 (*Le Québec en transition, 1760-1867; bibliographie thématique*) ou encore de celui de Jacques Rouillard (*Guide d'histoire du Québec du régime français à nos jours; bibliographie commentée*).

Le «guide bibliographique», tel est le sous-titre de la publication, préparé par monsieur Latouche et ses collaborateurs est le résultat d'un dizaine d'années de travail. Au départ, comme l'écrit le principal auteur, «l'idée était simple: établir une bibliographie qui permette aux étudiants désireux de faire une thèse ou de rédiger un travail sur l'un ou l'autre des nombreux recoins de la vie politique québécoise de démarrer avec quelques indications élémentaires» (p. vii). Au fil des mois et des ans, le projet s'est amplifié et on a voulu en faire une «bibliographie aussi complète que possible...» (ibid.).

Le sous-titre de la publication est quelque peu trompeur. Dans la pratique bibliographique, un «guide bibliographique» se définit par une forme et un contenu. À la limite, parce que les volumes et les articles signalés dans le présent répertoire sont ordonnés par matière, on pourrait lui concéder le sous-titre. Cependant, on constatera que les conseils et les orientations sont absents du corps de l'ouvrage. Par ailleurs, son contenu dépasse de beaucoup celui des «guides bibliographiques», constitués d'abord et avant tout du signalement de bibliographies et de parabibliographies (encyclopédies, usuels, catalogues imprimés, etc). Le volume du professeur Latouche va fort au-delà de ce contenu idéal: l'essentiel est constitué d'articles et de monographies. Aussi, aurait-on dû s'inspirer des modèles ou titres complémentaires identifiés en début de ce compte rendu ou écrire: «guide bibliographique et documentaire».